

communauté politique qui a tenté l'expérience ambitieuse de maintenir ensemble deux sociétés distinctes dans un immense territoire au sein d'un État fort sensible aux pressions externes et aux politiques des autres.

La nature de ce problème fondamental de l'existence nationale devient évidente dans les discussions concernant la législation sur le bilinguisme et le biculturalisme, les amendements constitutionnels, la conduite des affaires étrangères ou nationales et la politique économique régionale. Elle est évidente dans la discussion pacifique qui entoure l'option de la sécession du Québec. On la voit dans sa forme la plus tourmentée à la périphérie de la vie politique, dans les actes d'un groupe peu étendu mais dangereux, déterminé à appliquer à la solution d'un problème canadien des idéologies et des tactiques de violence qui n'ont pas de véritables racines dans notre pays.

Si ces raisons sont les principales qui expliquent la nécessité où nous nous sommes trouvés de réviser la politique nationale et de porter un intérêt quelque peu accru aux affaires qui touchent notre pays, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs. Les Canadiens, comme les Américains, s'inquiètent du prix que doit payer la société pour s'industrialiser, s'urbaniser et connaître une croissance économique rapide. Ils éprouvent les malaises sociaux qui sont communs à la plupart des pays du monde industriel. D'autre part, ils sont de plus en plus préoccupés par les diverses formes d'influence que les États-Unis exercent sur leur société. A cet égard, le fait que les sociétés américaines jouent un rôle très important et direct sur la scène économique du pays représente aujourd'hui notre principal sujet d'inquiétude. Il y a longtemps que les Canadiens s'inquiètent qu'une étroite association et même une intégration économique, dans certains secteurs, en viennent à détruire l'indépendance politique et culturelle du pays. En 1865, Étienne-Pascal Taché, un des Pères de la Confédération, avait mis les colonies dispersées en garde contre un conflit militaire avec les États-Unis, appréhendé à cette époque-là; "sans la confédération, leur disait-il nous serions contraints par la force à entrer dans l'Union américaine et, même en l'absence de violence, nous serions dans une position telle que nous y serions entraînés malgré nous."

Lors des discussions qui ont précédé la proclamation de l'Acte de 1867, les défenseurs du projet de confédération ont souligné tous les avantages qu'il y aurait à mettre les ressources en commun pour donner naissance à ce que l'un d'eux a appelé "une communauté puissante et immense." Une telle communauté résisterait aux contraintes exercées par son voisin du Sud et absorberait une part du fardeau de la mère patrie à mesure que le nouvel État acquerrait une indépendance entière. J'ai hésité à intituler ce discours "Une communauté puissante et immense" car l'adjectif "puissant" suggère l'idée de la puissance militaire. Je préfère donner au terme "puissance" une signification beaucoup plus étendue qui englobe l'harmonie politique et l'unité de pensée, le bien-être économique et la justice sociale, la satisfaction sur le plan culturel et la participation influente et positive aux affaires mondiales. Ce terme implique encore qu'un pays donné veut et peut empêcher les luttes et contribuer à la sécurité des territoires situés au-delà de ses frontières. On pourrait encore y voir un autre sens, celui d'un surplus ou d'une réserve d'énergie qui, une fois satisfaits les besoins fondamentaux,